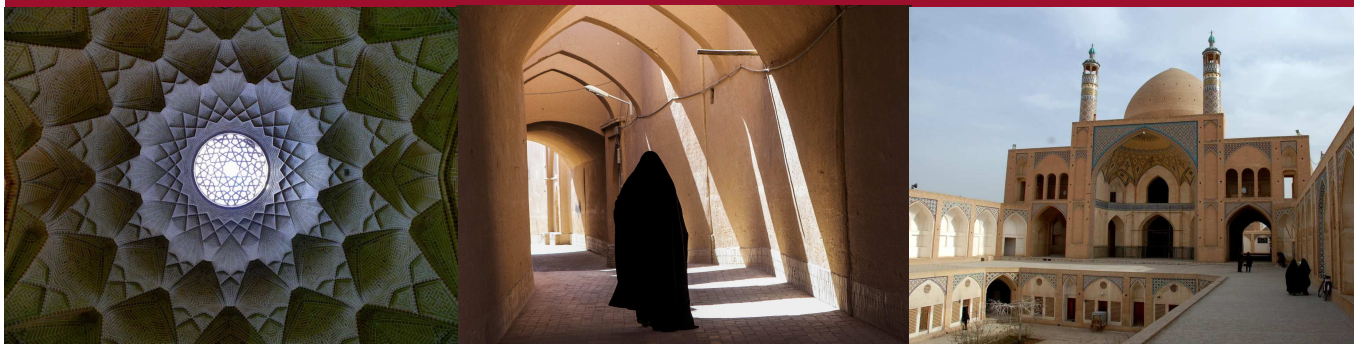




De la Perse d'hier à l'Iran d'aujourd'hui



Du 4 au 17 octobre 2019




Preference

Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue de l'Abbaye, 77 – 1050 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be

Votre programme :

BRUXELLES → ISTANBUL → TEHERAN

VENDREDI 4 OCTOBRE

Rendez-vous à l'aéroport de Bruxelles international en matinée pour les formalités d'enregistrement.

Envol à destination d'Istanbul durant l'après-midi, avec Turkish Airlines. Correspondance à destination de l'Iran.

Arrivée en fin de soirée à Téhéran. Formalités de douane, accueil par votre guide local et transfert vers l'hôtel.

Nuit à l'hôtel Espinas Persian Gulf 5* (ou similaire).



TEHERAN

SAMEDI 5 OCTOBRE

Petit déjeuner à l'Hôtel.

Début des visites avec le musée du verre et de la céramique qui est installé dans un splendide bâtiment de style qâdjâr, un ancien palais de Vizir.

Considéré comme l'un des musées les mieux conçus d'Iran, il renferme une collection exceptionnelle d'une centaine de pièces de Neishabur, de Kashan, de Rey et de Gorgan dont certaines datent de la période achéménide.

Ensuite, le musée Reza Abassi, célèbre peintre safavide, propose une étonnante collection d'objets dont certains en or, qui remontent jusqu'au néolithique

Déjeuner en ville et visite du palais du Golestân.

Ce palais permet d'évoquer l'histoire des deux dernières grandes dynasties qui régnèrent en Iran : les Safavides et les Qâdjârs. Connu également sous le nom de « palais des Roses », ce cadre somptueux servit sous la dynastie des Pahlavis (1925 - 1979) au couronnement du dernier Shâh en 1967.

Dîner et nuit à l'hôtel Espinas Persian Gulf 5* (ou similaire).

Après le petit déjeuner, visite du musée archéologique Iran Bastan, magnifique préparation à votre circuit.

Déjeuner en ville dans un restaurant local.

Après le repas, visite du musée national des Joyaux.

Ce Musée détient une collection de bijoux et de pierre précieuses qui est une des plus inestimables du monde (le trône du paon, le sabre du conquérant, la montagne de lumière et le diadème que portait Farah Diba à son mariage).

Dîner en ville.

Nuit à l'hôtel Espinas Persian Gulf 5* (ou similaire).

TEHERAN – QOM – KASHAN (3H DE ROUTE – 230KMS DE ROUTE)**LUNDI 7 OCTOBRE**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers Kashan, en cours de route, arrêt à Qom, 2^{ème} ville sainte du pays après Mashad, et visite de l'extérieur du mausolée de Fatima (fermé aux non-musulmans).

Qom fut le berceau de la révolution islamique en 1979, elle demeure aujourd'hui l'un des lieux les plus conservateurs d'Iran. Le sanctuaire de Fatima, sœur de l'Imam Reza, connu beaucoup de remaniements au fil des siècles. Les bâtiments actuels remontent pour l'essentiel aux safavides et aux qâdjârs. Cet arrêt à Qom permet de voir circuler en ville de nombreux mollah, businessmen ou pères de famille.



Déjeuner en cours de route dans un restaurant local et continuation vers Kashan.

Installation à l'hôtel. Dîner et nuit à l'hôtel Ariana 4* (ou similaire).



Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour se rendre aux jardins persans de Fin, dont un des hammams fut le lieu du dramatique assassinat d'Amir Kabir, ministre à l'époque Qâdjâr.

Continuation pour visiter le quartier des riches maisons traditionnelles : maisons Abassian et Tâbatabâi

Construite par une famille de riches marchands à l'époque qadjar, la maison Tâbatabâi s'ordonne autour d'une cour rectangulaire, bordée sur un étage de salons et d'iwans reliés entre eux par des couloirs, des petites salles à coupes et des escaliers... Une architecture adaptée à la fois aux réceptions, à la vie privée et aux variations climatiques de la région. Cette maison, à l'allure théâtrale, est richement décorée de stuc, de peintures murales, de vitraux et de boiseries.



Déjeuner en ville.

Visite de la Madrasa Aqa Bozorg, école coranique toujours en activité et visite du Mausolée d'Ibrahim surmonté d'un dôme en forme de cône à facette recouvert de céramiques émaillées.

Circuit à pied dans le dédale du Bazar au fil des caravansérails, citernes, hammams et coupes marchandes dont l'une, certainement la plus belle d'Iran, est celle d'Amin al-Dowleh au puits de lumière remarquable.

Dîner dans un restaurant local.

Nuit à l'hôtel Ariana 4* (ou similaire).

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers le village d'Abyaneh, lové dans une belle vallée et qui a gardé ses traditions et sa langue de l'époque sassanide IIIe – VII e s.

Les rues d'Abyaneh sont étroites et les maisons faites de briques et de pisé sont entassées les unes sur les autres. Ses habitants comptent de nombreux zoroastriens.

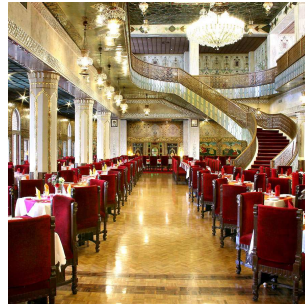


Déjeuner dans un restaurant local.

Continuation vers Ispahan via Natanz. Arrivée à Ispahan en fin de journée.

Installation à l'hôtel sur les bords de la rivière.

Dîner et nuit à l'hôtel Abassi 5* (ou similaire).



Petit déjeuner à l'hôtel.

Joyaux de la Perse ancienne, Ispahan est considérée comme l'une des plus belles villes du monde islamique ! Hérités de l'ère safavide, palais, jardins et mosquées y incarnent avec fierté l'apogée de la Perse. A la fin du 16ème siècle, Shâh Abbâs Ier, souverain safavide, décida d'élever Ispahan au rang de capitale.

Première journée de découverte de la ville d'Ispahan consacrée aux visites de :

Des ponts Si-o-Seh, Khaju et Shahrestan. Au total, onze ponts enjambent le fleuve Zayandeh, dont six d'entre eux sont récents. Le pont Si-o-Seh est long de 298 m et est aussi appelé le « pont aux 33 arches ». Celui-ci fut édifié par le favori du Shâh Abbâs Ier, le général Allahverdi Khan, pour relier les deux parties de la rue Chahar Bagh et faire office de barrage.

La place Naqsh-e Jahan (place de l'Imam) qui abrite un ensemble de monuments grandioses dont l'incomparable mosquée de l'Imam, magnifique exemple d'architecture séfévide aux lignes pures et aux proportions parfaites fondées sur le nombre d'or. Ordonnée par Shâh Abbâs I^{er}, sa construction commença en 1612 et s'acheva en 1627, juste avant la mort du souverain. La mosquée de l'Imam figure parmi les plus belles au monde !

La mosquée de Sheikh Lotfollah. Une mosquée privée, sans minaret ni cour, et dont la coupole de couleur pâle adopte toutes les nuances, du crème au rose, selon la lumière du jour. Ses surfaces internes sont d'une beauté et d'une finesse sans pareil.

Le palais Ali Qapu qui fut construit début du 17^{ème} siècle sur un ancien pavillon timouride datant du 15^{ème} siècle. A l'origine, ce palais devait servir de porte monumentale conduisant aux palais royaux. Haut de six étages, le palais Ali Qapu se distingue par sa terrasse surélevée, ornée de 18 élégantes colonnes aux chapiteaux de muqarnas peints.

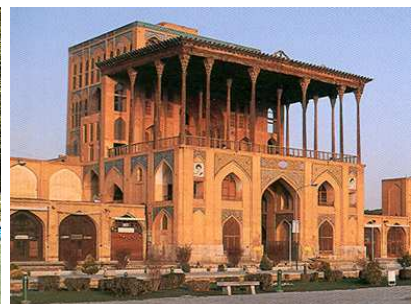
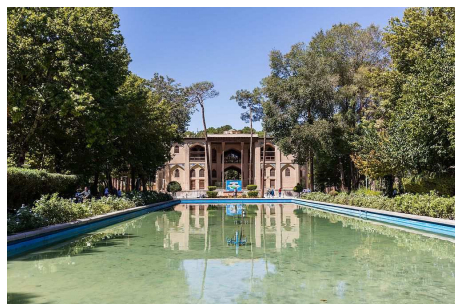
Déjeuner dans un restaurant local.

Poursuite des visites avec le « palais aux 40 colonnes ».

Le palais Chehel Sotun qui doit son nom (40 colonnes) aux 20 colonnes de son architecture qui se reflètent dans l'eau du bassin du parc. Ce charmant palais, dont la construction commença sous le règne de Shâh Abbâs I^{er} (1587-1629) et se termina sous Shâh Abbâs II (1642-1666), renferme une collection de fresques uniques au monde, illustrant des épisodes célèbres de la littérature persane.

A proximité, vous découvrirez, de l'extérieur, le palais Hasht Behesht, palais des « Huit Paradis ».

Construit au 17^{ème} siècle, il fut remanié ensuite par les Qâdjârs et rénové sous les Pahlavi. Il présente un plan architectural octogonal, avec une cour intérieure surmontée d'une coupole décorée d'alvéoles peintes et autour de laquelle s'articulent 4 salons au rez-de-chaussée et 4 autres à l'étage.



Retour à l'hôtel.

Dîner dans un restaurant local et nuit à l'hôtel Abassi 5* (ou similaire).

ISPAHAN

VENDREDI 11 OCTOBRE

Après le petit déjeuner, découverte de l'Imamzadeh Djafar, une tour funéraire octogonale coiffée d'un dôme et construite en 1325. Sa belle décoration de faïence bleue et blanche a été restaurée en 1950.

Poursuite des visites avec la magnifique mosquée du vendredi d'Ispahan, d'une superficie de 20.000m².

La mosquée Jameh est située dans le centre historique d'Ispahan. Elle peut être considérée comme une illustration de l'évolution architecturale de la construction de mosquées sur plusieurs siècles, à partir de 841 après J.-C. Il s'agit du plus ancien édifice préservé de ce type en Iran et son plan architectural a servi ultérieurement pour la conception des mosquées à travers toute l'Asie centrale.

Ensuite, découverte de Jolfa, le quartier arménien d'Ispahan.

Visite de la cathédrale de VANK, symbole de l'implantation de l'Eglise arménienne en Iran. Sa façade sobre cache une décoration intérieure très riche et de style très variés. Visite du musée Vank, aux portes de la cathédrale.

Déjeuner dans un restaurant local.

Retour en ville et temps libre pour flâner dans le bazar et profiter des ambiances qui se dégagent de la vieille ville.

Dîner dans un restaurant local.



Nuit à l'hôtel Abassi 5* (ou similaire).

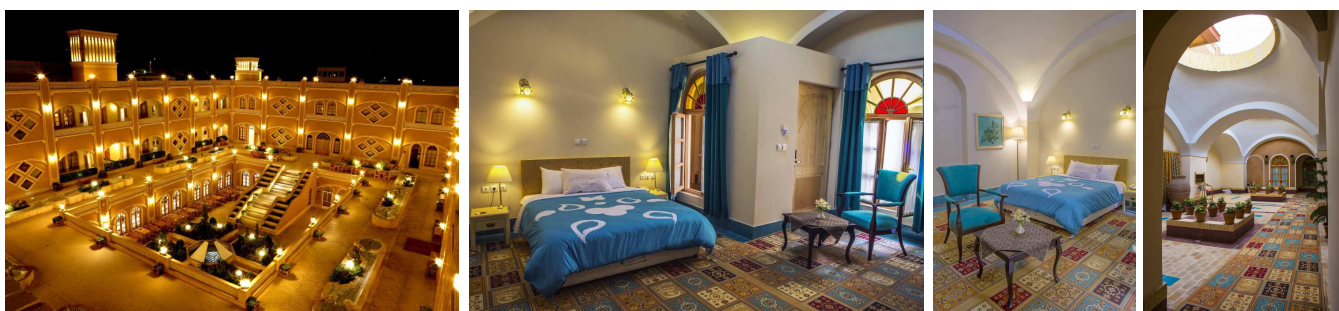
Après le petit déjeuner, départ vers Yazd et arrêts en cours de route à Na'in et Meybod.

La ville de Na'in est surtout réputée pour ses tapis traditionnels, sa mosquée du vendredi (mosquée Jameh) datant du 10^{ème} siècle et ses très belles maisons datant de l'époque safavide.

Fondée à l'époque sassanide, berceau de la dynastie mozaffaride qui régna dans les provinces du Fars et de Kerman au 14^{ème} siècle, Meybod conserve une citadelle d'époque islamique, Narin Qa'leh, ainsi que des restes de fortifications.

Déjeuner en cours de route et poursuite vers Yazd.

Arrivée à Yazd. Dîner et nuit à l'hôtel Dad 4* (ou similaire).



YAZD

DIMANCHE 13 OCTOBRE

Après le petit déjeuner, visite de la mosquée Jameh datant du 14^{ème} siècle.

D'une hauteur impressionnante, la splendide mosquée Jameh domine la vieille ville. Son portail est couvert d'inscriptions datant du 15^{ème} siècle et elle est flanquée de deux minarets d'une hauteur de 48 m.

Yazd est une ancienne cité unique par son architecture du désert et ses badgirs (tour du vent) : constructions traditionnelles permettant de faire circuler de l'air frais dans les maisons. De plus, la ville de Yazd est un ancien centre incontesté du tissage et reconnue pour sa soie, une étape d'une des routes de la soie.

Visite du Bagh-e Dowlatabad, « le jardin du siège du gouvernement », où se dresse la plus haute tour d'aération du pays (33,80 m).

Déjeuner en ville.



La plus importante communauté Zoroastrienne de l'Iran se concentre à Yazd. L'occasion pour vous de mieux comprendre la religion zoroastrienne, religion d'état sous les sassanides.

L'Ateshkadeh (temple du feu) est un lieu de culte où se rendent les membres de la communauté zoroastrienne pour la prière et dont la flamme sacrée, symbole de Dieu, brûlerait depuis l'an 470.

Ensuite, découverte de la place et du portail d'Amir Chakhmaq, célèbre gouverneur de la ville à l'époque timuride.

De là, nous vous emmènerons vers une « maison de force », zurkhâneh, où vous aurez l'occasion d'assister à une séance d'exercices d'entraînement et d'endurance. Ceux-ci comportent des rituels précis, des épreuves et le respect de règles morales et éthiques.

En fin d'après-midi, visite du Musée de l'eau afin d'y découvrir la méthode traditionnelle d'irrigation et d'adduction d'eau potable en Iran, les « qanâts ».

Dîner en ville. Nuit à l'hôtel Dad 4* (ou similaire).

YAZD – SHIRAZ (420 KMS DE ROUTE)

LUNDI 14 OCTOBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers l'extérieur de la ville pour découvrir les tours du silence, « Dakhmeh-ye Zartoshtiyun », situées sur deux collines en périphérie de la ville. Celles-ci étaient destinées au culte funéraire zoroastrien qui n'enterrait pas ses morts mais les déposait aux sommets de ces édifices.

Continuation et arrêt à Abarkuh.

Abarkuh est située près d'un désert salé, elle fut jadis une étape importante des routes commerciales reliant l'Asie, le golfe Persique et la Méditerranée. A l'extérieur de la ville vous y découvrirez le Gonbad-e Ali, l'un des plus anciens mausolées de l'Iran, daté de 1056.

Déjeuner en cours de route.

Continuation pour Pasargades, la première des capitales perses achéménides construite par Cyrus le Grand.

Cyrus le Grand aurait fait construire son palais à l'endroit même où il aurait vaincu le roi des Mèdes, Astyage, en l'an 550 avant J.-C. C'est alors que Pasargades devient la capitale d'un futur et immense empire depuis l'Indus jusqu'à la Méditerranée et l'Égypte. Dans cette plaine, les vestiges nous parlent de cette grandeur passée dont le tombeau de Cyrus II.

Arrivée à Shiraz en fin de journée. Dîner à l'hôtel et nuit à l'hôtel Shiraz 4* (ou similaire).



Shiraz est la capitale de la province du Fars accueillant jadis trois capitales de l'histoire perse : Persépolis, Firouzabad et Pasargades. Elle incarne le berceau de la culture Persane. Ville surnommée autrefois « maison du savoir », Shiraz symbolise la poésie, les roses et les rossignols et était une cité importante du monde islamique médiéval.

Découverte de la splendide maison Narendjestan-Qavâm.

Un bel exemple de l'architecture précieuse et d'inspiration occidentale du temps des Qâdjâr au 19^{ème} siècle. Celle-ci fut construite par les Qavâms, une riche famille commerçante qui prit part à la politique de la ville depuis les Zands.

Visite des mosquées d'Atiq (ancienne mosquée du vendredi) et de Nasir-ol-Molk.

Accessible depuis le bazar, l'ancienne mosquée du vendredi fut fondée au 9^{ème} siècle. Elle abrite en son centre un édifice rectangulaire qui évoque la Kaaba de la Mecque. Quant à la mosquée Nasir-ol-Molk, fin du 19^{ème} siècle, celle-ci est décorée de très beaux carreaux de faïence et l'une de ses salles de prières est parée de magnifiques colonnes torsadées éclairées par des vitraux.

Déjeuner en ville.

Visite du tombeau du grand poète Hafez et de la médersa de Khan, construite en 1675 et aux somptueuses faïences.

Célèbre poète de Shiraz au 14^{ème} siècle, Hafez demeure une figure très populaire de nos jours. Son tombeau est un lieu charmant et cher aux habitants de Shiraz qui s'y rendent volontiers pour boire un thé, fumer le narguilé et se promener dans les jardins.

Promenade dans le Bazar de Vakil et visite du caravansérail de Serai Mushir, situé à la fin du bazar. Ensuite, découverte de la mosquée du Régent.

Egalement connue sous le nom de mosquée Vakil, elle fut édifée au 18^{ème} siècle par Karim Khan. Celle-ci comprend 2 vastes iwans au nord et au sud, une belle cour intérieure bordée d'alcôves et arcades ainsi qu'une magnifique salle de prière ornée de 48 colonnes torsadées.



Dîner d'adieu dans un restaurant local.

Nuit à l'hôtel Shiraz 4* (ou similaire).

Le matin, départ en direction du site de Persépolis.

Ancienne capitale de la Perse antique, haut lieu archéologique, la visite des ruines de l'ancienne cité de Persépolis constitue certainement un moment fort de tout voyage en Iran. Persépolis est la mieux préservée des cités Perses et le plus précieux héritage de l'Empire Achéménide. L'édification de Persépolis débuta vers 518 av. J.-C., sous le règne de Darius I^{er} le Grand dont l'empire s'étendit de l'Indus au Nil et jusqu'au Danube.

Vous verrez les escaliers et terrasses où restent figés les gardiens immortels et les tributaires innombrables, ainsi que les palais, l'Apadana, salle des audiences royales, le hall des cent colonnes, les dépendances immenses et le musée.

Déjeuner à proximité du site de Persépolis.

Non loin du site, se trouvent les tombeaux que les rois Achéménides, Darius I^{er} et ses trois successeurs, firent creuser dans les falaises : Naqsh-e Rostam.



Dans l'après-midi, retour à Shiraz.

Ensuite, découverte du mausolée d'Ali-ibn-Hamzeh qui abrite la tombe du neveu du 7^{ème} Imam chiite et qui arbore un étonnant dôme à bulbe. L'intérieur du mausolée comprend de splendides vitraux et une porte en bois très ouvragée.

Pour terminer la journée, promenade rafraîchissante dans le ravissant jardin persan d'Eram. Créé au 18^{ème} siècle, celui-ci est célèbre pour ses cyprès et abrite un petit palais qâdjâr bordé d'un joli bassin.

Dîner et transfert vers l'aéroport pour réaliser les formalités d'enregistrement.

Envol vers Bruxelles via Istanbul en début de nuit. Arrivée à Zaventem en début de matinée.

Note importante : L'ordre des visites peut être modifié en fonction des conseils du guide, changements d'horaire, etc ...

- FIN DU VOYAGE -

CARTOGRAPHIE

Qom & Téhéran.

Dans la province d'Ispahan : Ispahan, Kashan, Na'In, Natanz.

Dans la province de Yazd : Abarkuh, Meybod, Yazd.

Dans la province du Fars : Shiraz, Persépolis & environs (Naqsh-e Rostam & Pasargades).



Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS.

PRIX PRESTO POUR TOUTE INSCRIPTION AVANT LE 14 JUIN : 3.850 €

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.975 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **890,00 €**

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux à bord de la compagnie régulière Turkish Airlines.
- ✍ Les services d'un guide iranien parlant français, de haut niveau culturel, durant tout le séjour.
- ✍ Les transferts et les transports en autocars climatisés.
- ✍ Le logement en chambre double et petit déjeuner dans les hôtels **mentionnés ou SIMILAIRES**.
- ✍ La pension complète.
- ✍ L'eau minérale durant les repas.
- ✍ Le coffee break (fruits et thé durant les trajets).
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme.
- ✍ L'accompagnement Preference - Travel Team.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour : ± 220 €).

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les frais de visa et démarches d'obtention (à ce jour : ± 75 €)
- ✍ Les assurances.

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN **PASSEPORT INTERNATIONAL VALABLE MINIMUM 6 MOIS APRES LA DATE DE RETOUR.** POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE. **LE PASSEPORT NE PEUT EN AUCUN CAS CONTENIR DE VISA, NI DE CACHET ISRAELIEN.**

UN **VISA**, POUR LEQUEL NOUS NOUS CHARGERONS DES DEMARCHES, EST OBLIGATOIRE. UN FORMULAIRE DUMENT REMPLI EN TEMPS UTILE, UNE PHOTO RECENTE EN COULEUR & LE PASSEPORT VOUS SERONT DEMANDES ENVIRON **6 SEMAINES AVANT LE DEPART.**

AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A CE VOYAGE. N'HESITEZ CEPENDANT PAS A CONTACTER VOTRE MEDECIN POUR CONNAITRE SES EVENTUELLES RECOMMANDATIONS.

L'INFRASTRUCTURE HOTELIERE EST CLASSIFIEE SELON DES **NORMES LOCALES** MAIS REpond TOUTEFOIS AUX STANDARDS DE QUALITE. LES HÔTELS NE CONFIRMENT LES RÉSERVATIONS QUE TRÈS TARD. IL PEUT DONC ARRIVER QUE L'UN OU L'AUTRE HÔTEL SOIT REMPLACÉ PAR UN AUTRE ÉTABLISSEMENT DE CATÉGORIE SIMILAIRE. LA LISTE DÉFINITIVE DES HÔTELS VOUS SERA COMMUNIQUÉE LORS DE NOTRE RÉUNION DE PRÉPARATION « AVANT-VOYAGE » (OU À LA REMISE DE VOS DOCUMENTS DE VOYAGE).

L'IRAN CONNAIT UN **RESEAU ROUTIER** DE QUALITE. LA DUREE DE CERTAINS TRAJETS EST COMPENSEE PAR LA BEAUTE DES PAYSAGES TRAVERSEES.

UNE REUNION D'INFORMATION « AVANT-VOYAGE » SERA ORGANISEE, ENVIRON 1 MOIS AVANT LE DEPART, AFIN DE REpondRE A VOS EVENTUELLES QUESTIONS.

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT :

IRAN, DU 4 AU 17 OCTOBRE 2019

A RENVOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DE L'ABBAYE, 77 - 1050 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE **PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE**

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « MAPFRE / COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ASSURANCE »

ANNULATION 100% - PRIME DE 5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

FULL OPTION - PRIME DE 7 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

COMPLÉMENT A ASSURANCE ANNULATION ANNUELLE - PRIME DE 3,5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 14 JUIN : 3.850 €**

APRES LE 14/06, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.975 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **890 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 4 SEPTEMBRE 2019

PAIEMENTS : **IBAN** : BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : D.3366

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. A UTILISER MES DONNEES PERSONNELLES DU PRESENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652
01/07/2018